

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 20 octobre 2022

Objet : Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 27 octobre 2022 à 14h30
Salle 201 de la Maison de l'Université

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibérations, informations et débat d'orientation général

1.1 Recherche, valorisation et innovation

- 1.1.1 Evolution relatives au préciput ANR 2022 (vote)**
- 1.1.2 Règlement du concours « Un logo pour la chaire Neutralité Carbone 2040 » (vote)**

1.2 Thématiques transverses

- 1.2.1 Présentation de la mission égalité femmes/hommes (information)**
- 1.2.2 Plan de sobriété énergétique de l'établissement (information et échanges)**
- 1.2.3 Conventions, subventions, tarifs et cotisations (vote)**
- 1.2.4 Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président (information)**

1.2.4.1 Conventions

1.2.4.2 Subventions

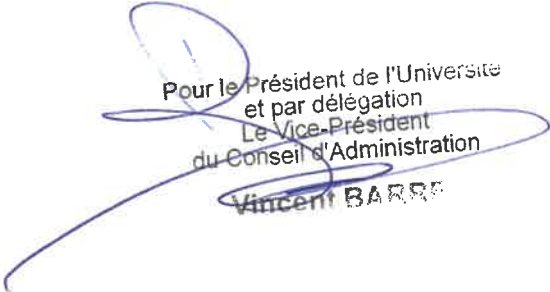
1.2.4.3 Cotisations

2. Questions diverses

*Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) au plus tard le **24 octobre 2022**.*

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pascal LEROUX



Pour le Président de l'Université
et par délégation
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Vincent BARRE